



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

INTERMARCHÉ GOURDON

La Peyrugue
46300 GOURDON
France

N° : FAC00000094
Date : 13/08/2025
N° client : 7

Réf. : Réf. aux BDL00000555 BDL00000572 BDL00000588 BDL00000601

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000555 du 22/07/2025					
PONTE 20.07.25 DLC 17.08.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	50,00	Boites	2,58 €	129,00 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	50,00	Boites	1,29 €	64,50 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				193,50 €	
Bon de livraison N°BDL00000572 du 24/07/2025					
PONTE 23.07.25 DLC 20.08.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	30,00	Boites	2,58 €	77,40 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	30,00	Boites	1,29 €	38,70 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				116,10 €	
Bon de livraison N°BDL00000588 du 29/07/2025					
PONTE 27.07.25 DLC 24.08.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	50,00	Boites	2,58 €	129,00 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	50,00	Boites	1,29 €	64,50 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				193,50 €	
Bon de livraison N°BDL00000601 du 31/07/2025					
PONTE 30.07.25 DLC 27.08.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	30,00	Boites	2,58 €	77,40 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	30,00	Boites	1,29 €	38,70 €	5,50%



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

INTERMARCHÉ GOURDON

La Peyrugue
46300 GOURDON
France

N° : FAC000000094
Date : 13/08/2025
N° client : 7

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Sous-total bon de livraison				116,10 €	

Détail de la TVA				Total HT	619,20 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	34,06 €
Réduite	619,20 €	5,50%	34,06 €	Total TTC	653,26 €
Règlement				Chèque	
Echéance(s)				653,26 € au 30/09/2025	

Le montant total s'élève à six cent cinquante-trois euros et vingt-six centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).